

TROP DE BÉTON, PLUS ASSEZ DE RÊVE

La montagne victime des sports d'hiver

Un meilleur enneigement en début de saison n'effacera pas la crise structurelle des stations de sports d'hiver. Les promoteurs de résidences secondaires et de remontées mécaniques blâment le réchauffement climatique, mais c'est avant tout un modèle de développement touristique qui est en cause. Caractère de plus en plus élitiste du ski, équipements pléthoriques voués à la rouille, impressionnantes quantités d'eau gaspillées pour alimenter des canons à neige : jusqu'où peut aller l'exploitation de la montagne ?

PAR PHILIPPE DESCAMPS

RASSURONS-nous, la France a toujours « le plus grand domaine skiable du monde » ! Ce slogan éculé servira encore un moment de programme aux responsables de Ski France (1), qui règnent sur l'industrie des sports d'hiver. Les stations laissées à l'abandon par la liquidation, en octobre dernier, du groupe Transmontagne, deuxième opérateur français de remontées mécaniques, ont pour la plupart été reprises en régie par les collectivités locales. Et les petits propriétaires floués se consoleront, car ils font partie de ceux qui peuvent encore passer des vacances à la neige...

Invoqués dans les moments difficiles, les caprices du climat (hivers trop doux) révèlent des problèmes structurels plus profonds. L'univers des stations de ski ne fait plus rêver. L'équipement des plus beaux sites a conduit à la banalisation des paysages ; l'uniformisation est allée de pair avec l'internationalisation et la perte des particularités culturelles. Même le directeur de l'office du tourisme de Davos (Suisse) le reconnaît : « *Les lieux et les offres deviennent interchangeableables. On construit des mondes artificiels qui n'ont plus de rapport direct avec la région et ses habitants. Les lieux de vacances deviennent des ghettos de vacances, socialement isolés. Si cette tendance se généralise, elle sera fatale pour les Alpes* (2). »

La montagne n'est plus que la quatrième destination des Français, derrière la mer, la campagne et les villes. Alors qu'ils sont de plus en plus nombreux à partir en vacances, en particulier en hiver, le taux de départ « à la neige », lui, plafonne depuis le record de 1984 (10%). Il était la saison dernière de 8,2% – et même de 6,5%, si on ne compte que les Français ayant pratiqué une activité de sports d'hiver en station (3).

Un sport de riches

Affiché à l'origine par les pouvoirs publics, l'objectif de démocratisation fut un leurre. Le ski alpin est plus que jamais un sport de riches, car une semaine de vacances coûte au minimum 1 500 euros par famille. Hormis les étudiants, il attire principalement les cadres et professions intermédiaires, disposant de plus de 3 000 euros mensuels par foyer, et principalement chez les 35-44 ans (4). Depuis une vingtaine d'années, on assiste à l'exclusion progressive des plus jeunes, des plus de 50 ans et des

classes populaires, qui pouvaient encore y avoir accès dans les seules régions de proximité. Les comités d'entreprise ne peuvent plus guère en faire profiter leurs salariés, et les classes de neige ont progressivement disparu sous les coups de boutoir réglementaires.

Chez les fabricants de matériels, les fleurons de l'industrie du ski, comme Salomon et Rossignol, ne vivent plus qu'au rythme des rachats et des délocalisations en Europe de l'Est ou en Chine. Les ventes mondiales de skis ont chuté. D'environ douze millions de paires en 1980, elles sont passées à moins de huit millions par an à la fin des années 1980, et à peine plus de quatre millions ces derniers temps. Les pertes n'ont été que très marginalement compensées par les ventes de surfs, qui baissent à leur tour depuis 2001.

Depuis la fermeture de Val Pelouse (Savoie) en 1985 – la première –, de nombreuses petites stations ont dû cesser leur activité en Europe comme en Amérique du Nord. C'est le cas cet hiver d'Abondance (Haute-Savoie) ou de Ceüse (Hautes-Alpes). Beaucoup d'équipements de moyenne montagne ne tournent que quelques jours par an. La plupart de ces friches touristiques sont promises à la rouille, faute de moyens pour les démanteler. Ainsi, la station fantôme de Saint-Honoré (Isère) rappelle ces villages de Californie abandonnés par les chercheurs d'or après l'épuisement d'un filon.

Si la France est le premier pays du monde pour le nombre de stations et de remontées mécaniques, elle arrive derrière les Etats-Unis et le Japon pour la fréquentation. Colosse aux pieds d'argile, elle fait de plus en plus difficilement face à la concurrence d'autres pays alpins ayant su préserver une ambiance plus authentique, comme la Suisse et surtout l'Autriche, ou de nouveaux acteurs, comme la Bulgarie, capables d'offrir des prix plus avantageux aux agences de voyages britanniques ou néerlandaises, les plus actives sur le marché français.

Dans les grandes stations françaises, l'image de l'immobilier est dégradée par le phénomène des « lits froids », des appartements qui sortent progressivement du secteur marchand pour devenir des résidences secondaires, et qui ne sont occupés au mieux que quelques jours par an. Sur les deux millions de lits que comptent les massifs français, l'essentiel a été construit avant 1985 et aurait besoin d'une réhabilitation. L'Autriche a beaucoup moins « bétonné » ses montagnes et compte deux fois moins de lits que la France. Mais les pensions, chambres d'hôtes et hôtels représentent 68% des nuitées, et le chiffre d'affaires des sports d'hiver y est bien supérieur (près de 10 milliards d'euros, contre 6 milliards en France) (5).

La crise des sports d'hiver souligne les contradictions d'un modèle de développement basé sur l'« aménagement » de la montagne vécu comme équipement en infrastructures urbaines et récréatives tournées vers la monoactivité du ski alpin. La prédation d'espaces naturels exceptionnels a porté des atteintes irréversibles à la culture locale, aux paysages, à la faune et à la flore qui faisaient l'identité alpine. Les bâtisseurs de station ont déguisé cette appropriation matérielle et économique d'immenses territoires en une entrée heureuse dans la civilisation des loisirs, construisant le rêve des classes moyennes : devenir propriétaire à la neige.

Comme l'organisation touristique tue le voyage, l'aménagement tue le rêve. Le client doit accepter le produit standardisé du « tout ski », dévoreur d'équipements artificiels, et situé à l'opposé des activités développées en montagne depuis la fin du XVIIIe siècle, autour de la randonnée et de l'alpinisme estival. Au contraire, les aménagements lourds mis en place pour l'hiver ruinent la possibilité d'un tourisme d'été, ce qui est particulièrement vrai en France et, dans une moindre mesure, en Italie.

L'exemple français est largement accepté comme la caricature de ce modèle d'industrie touristique qui fut imposé par la volonté de l'Etat à la fin des années 1960. En 1964, l'ingénieur Maurice Michaud survole les Alpes pour dresser une carte des futures stations à créer. Après les premières, développées initialement autour des villages de montagne, il impose le concept des stations de deuxième génération, construites en site propre et expérimentées depuis la fin de la guerre à Courchevel.

Ruée vers l'« or blanc »

Ce volontarisme d'Etat est légitimé par l'exode rural qui a frappé durement les régions de montagne, en particulier dans les Alpes du Sud. Alors que nos voisins alpins ont pu freiner le départ de leurs habitants grâce au tourisme, il n'est question que de « rattrapage » dans les conseils interministériels. Le plan neige prévoit la construction de lits par centaines de milliers : *« On agit au coup par coup. On innove, on improvise. Car, il faut agir vite, et si possible sans donner trop d'information sur ce qu'on fait. (...) Aussi curieux et affolant que cela puisse paraître, la décision d'équiper la France de grandes stations de ski ne s'est appuyée sur aucune étude de marché sérieuse (6). »*

L'Etat et les collectivités locales organisent et financent les grosses infrastructures, en particulier les routes, tandis que les promoteurs font de juteuses affaires immobilières. Avec les stations intégrées, dites de « troisième génération », les plus doués d'entre eux – comme M. Pierre Schnebelen à Tignes ou M. Roger Godino aux Arcs – sont à la fois constructeurs et gérants. Ils peuvent verrouiller toutes les commandes sans tenir compte des élus locaux, incapables de s'organiser. Le bétonnage en règle de la montagne se fait dans le plus grand mépris pour le caractère des lieux, la protection des sites, la sécurité, les droits des habitants et même ceux du client.

La rupture des liens sociaux traditionnels est consommée avec les bénéfices tirés par les plus chanceux, tandis que les autres sont recrutés comme « OS des neiges ». Attirés par l'image des stations, de nombreux travailleurs saisonniers deviennent dépendants d'un système artificiel et déstructurant, et se confrontent à des conditions de travail ou de logement difficiles (7).

A leur tour, les sites « nordiques » (ski de fond) veulent singer les sites « alpins » et se lancent dans la modélisation de la montagne pour les besoins des skieurs émérites. Mais ils organisent leur perte en instaurant un péage qui décourage le plus grand nombre. L'arrivée de la redevance entre 1985 et 1986 conduit à diviser par quatre le nombre de paires de skis vendues. Le marché du nordique ne s'en relèvera pas.

Jusqu'au milieu des années 1980, la neige est au rendez-vous, et l'effet de mode joue à plein. L'étalement des vacances de février sur cinq semaines permet de rentabiliser la saison. La décentralisation de 1982 provoque une seconde ruée vers l'« or blanc » impulsée au niveau local. Les communes et les départements s'endettent pour exploiter davantage le filon. Les contre-pouvoirs sont absents. La loi de janvier 1985, dite « loi montagne », arrive trop tard. Les procédures et les garde-fous qu'elle instaure sont bien trop timides ; ils n'empêchent pas la perpétuation du modèle, en dépit des premières difficultés.

« A mesure que l'industrie du ski s'est trouvée en décalage avec les formes successives de l'imaginaire récréatif dominant, ses contradictions n'ont fait que s'accroître, et l'or blanc s'est peu à peu transmuté en plomb, en une sorte d'alchimie inversée qui semble de plus en plus irréversible (8). » Cet avertissement récent d'un universitaire rejoint une longue série de mises en garde.

Dès le milieu des années 1970, les scandales immobiliers avaient terni l'image des stations. En 1977, dans un discours prononcé à Vallouise (Hautes-Alpes), le président Valéry Giscard d'Estaing sembla avoir pris conscience du désastre écologique. Mais les mesures qu'il préconisa tardèrent à se traduire dans les faits. Seule la mobilisation des défenseurs de la montagne permit d'empêcher une partie des projets d'équipement les plus aberrants ou d'obtenir, en contrepartie, le classement de zones sensibles (Vaujany, Saint-Christophe-en-Oisans, Platé, Gavarnie, etc.).

Il faut attendre l'enneigement plus faible des hivers 1989 et 1990 pour que le risque de désastre économique soit révélé. Dans un rapport remis au ministre de l'intérieur, l'inspecteur général de l'administration Jean-François Lorit estime qu'une majorité de petites et moyennes stations représentent un secteur « hors circuit de l'économie touristique ». Selon lui, une cinquantaine d'entre elles auraient connu des problèmes financiers même avec un enneigement normal. Il explique aussi comment les collectivités s'endettent pour assurer des fonctions non rentables, tandis que les bénéfices vont à la sphère privée (9). Plusieurs communes de montagne doivent passer sous la tutelle des chambres régionales des comptes et adopter des plans de redressement, en mettant à contribution les départements.

Devant les difficultés, beaucoup d'élus et de décideurs pensent... qu'il faut investir à une plus grande échelle. La fuite en avant est manifeste avec l'accroissement des investissements toujours centrés sur le ski alpin. Alors qu'ils représentaient 17% du chiffre d'affaires des remontées mécaniques dans l'ensemble des massifs en 1995, les investissements n'ont cessé de croître, pour atteindre 41% en 2005.

Le décalage s'accroît entre les grandes stations investissant à tour de bras et les petites ne pouvant suivre que de manière irrégulière. La concentration de l'activité s'amplifie. La moitié du chiffre d'affaires des remontées mécaniques est réalisée par une douzaine de stations (sur plus de trois cents). En 2005, les Alpes du nord représentaient 75% de l'ensemble. La vallée de la Tarentaise (Savoie) concentre à elle seule près de 40% du chiffre d'affaires, soit bien davantage que les six autres massifs français réunis (Alpes du Sud, Pyrénées, Massif central, Vosges, Jura et Corse).

Autre singularité française, on entre dans la course au gigantisme par l'interconnexion des domaines. Pour afficher le plus grand nombre de kilomètres de pistes du monde en se raccordant par un téléphérique (en panne cette saison), La Plagne et Les Arcs ont, par exemple, dépensé 35 millions d'euros en 2004. Aux commandes de ces stations géantes sont apparus de nouveaux opérateurs aux objectifs purement financiers – principalement la Compagnie des Alpes, émanation de la Caisse des dépôts et consignations.

Des dogmes s'installent, comme le seuil des cent kilomètres de pistes au minimum, pour pouvoir séduire la clientèle étrangère et pallier le recul des vacanciers français. Mais la standardisation ne convient guère au public; les vacanciers préfèrent la moyenne montagne, pour peu qu'elle soit enneigée.

Le choix de l'internationalisation de la clientèle marque clairement le renoncement au tourisme pour tous. Devant la baisse de la fréquentation, la croissance en valeur n'est rendue possible que par l'augmentation du prix des forfaits et des prestations. Le ski alpin devient le luxe d'une minorité sportive de plus en plus réduite.

Face au réchauffement climatique, les responsables des stations sont partagés entre la dénégation vis-à-vis des clients et la dramatisation pour convaincre les pouvoirs publics de participer au financement de nouveaux investissements censés répondre au problème : « *Le danger est grand, estime un rapport publié par la Commission internationale pour la protection des Alpes, que la peur d'un changement climatique pousse aujourd'hui à construire des remontées mécaniques qui seront les ruines de demain (10).* »

Des investissements aléatoires

Initialement conçu comme une solution d'appoint permettant de prolonger la saison ou d'assurer un retour à la station, l'enneigement artificiel est devenu l'un des principaux postes d'investissement. Des canons apparaissent partout. La station de Tignes en a même installé en altitude, sur le glacier de la Grande Motte. Déjà quatre mille cinq cents hectares de pistes sont enneigés artificiellement en France. Dans l'ensemble des Alpes, la consommation d'eau pour les canons représente l'équivalent de celle d'une ville d'un million et demi d'habitants. Même si ceux-ci perdent toute utilité lorsque les températures sont insuffisamment froides, ce pis-aller permet d'éviter de réfléchir au modèle de développement.

L'utilisation de « neige de culture » conduit à renforcer encore l'emprise des stations et la pression sur un milieu fragile. Chaque site dispose désormais d'un lac artificiel pour alimenter ses canons; ce qui n'empêche pas de puiser régulièrement dans les réseaux d'eau potable en provoquant des conflits d'usage. Il faut aussi niveler toute aspérité rocheuse pour permettre de skier avec très peu de neige. Des reliefs karstiques remarquables du Vercors, du Grand Massif, du Dévoluy ou de la Pierre-Saint-Martin ont été ainsi détruits à la pelleuse, sans aucun égard pour le contexte hydrogéologique. La tentation est également grande d'empiéter encore davantage sur la montagne sauvage pour gagner de l'altitude, avec un impact paysager fort et un intérêt sportif proche de zéro.

En dépit de leur caractère très aléatoire, ces investissements reçoivent généralement la bénédiction des pouvoirs publics. Le conseil général de la Savoie finance ainsi un plan grands domaines par de nouvelles améliorations des routes, la construction de remontées et l'implantation de canons à neige. Plus prudent, le conseil général de l'Isère a décidé, en 2003, d'arrêter les frais pour les sites les plus menacés et propose des aides à la diversification des activités.

Alors que l'immobilier se dégrade, la pression foncière ne faiblit pas. De nombreux travailleurs en station sont obligés de se loger dans la vallée. Le tourisme était censé assurer l'avenir des enfants du pays, beaucoup doivent s'exiler vers les villes pour se loger, tandis que des centaines de milliers d'appartements restent vides dans les montagnes. Le socle des stations à la française demeure le système de copropriété. Eculé, il pousse les promoteurs à construire toujours plus de nouveaux lits pour les vendre, et de plus en plus à l'étranger, plutôt que d'entretenir, de réhabiliter et de faire vivre l'existant. On s'enrichit plus facilement avec l'immobilier qu'avec le tourisme...

Prenant très tardivement conscience du fossé entre l'attente d'évasion des vacanciers et une offre standardisée, les décideurs les moins rivaux à leurs résultats à court terme tentent de promouvoir un discours plus responsable. Des opérations de communication fleurissent autour de la « gouvernance » des stations ou du « développement durable », agrémentées d'engagements superficiels.

Il sera cependant plus difficile de rompre avec la monoactivité du ski alpin et de résoudre la contradiction des aménagements touristiques détruisant le rêve qu'ils étaient censés mettre à la portée de tous. La question des friches touristiques n'est encore qu'à peine effleurée. L'héritage de la ruée vers l'or blanc risque d'être lourd pour les générations futures, et en particulier en France.

PHILIPPE DESCAMPS

Rédacteur en chef de *Montagnes Magazine* (Grenoble).

-
- (1) Nom publicitaire de l'Association nationale des maires des stations de montagne.
 - (2) « Carton jaune pour les exploitations non durables », dans *Rapport sur l'état des Alpes, tome I*, Commission internationale pour la protection des Alpes (Cipra) — Edisud, Schaan (Liechtenstein) — Aix-en-Provence, 1998.
 - (3) « Tourisme infos stat », n° 2007-5, direction du tourisme, Paris.
 - (4) *Les Chiffres-Clés du tourisme de montagne en France* [http://www.odit-france.fr/Les_chiffres_cles_du_tourisme.405.0.html], 5e édition, Odit France, Paris, octobre 2006.
 - (5) Vincent Rolland, « Attractivité des stations de sports d'hiver : reconquête des clientèles et compétitivité internationale », rapport au premier ministre, décembre 2006.
 - (6) Danielle Arnaud, *La Neige empoisonnée*, Alain Moreau, Paris, 1975.
 - (7) Nathalie Ruffier, « Saisonniers, l'envers du décor », *Montagnes Magazine*, n° 275, Grenoble, novembre 2003.
 - (8) Philippe Bourdeau, *Les sports d'hiver en mutation : crise ou révolution géoculturelle?*, Hermès-Lavoisier, Paris, 2007.
 - (9) Jean-François Lorit, « Enquête sur les difficultés financières des communes stations de sports d'hiver », ministère de l'intérieur, Paris, janvier 1991.
 - (10) Rolf Bürki et Hans Elsasser, « Pratique du ski et changement climatique », rapport sur l'état des Alpes, tome II, Commission internationale pour la protection des Alpes (Cipra), Schaan (Liechtenstein), 2002.

Précision

Dans *Le Monde diplomatique* de février, l'article intitulé « La montagne victime des sports d'hiver » signalait comme définitive la fermeture de la station de Ceüse. Les bonnes chutes de neige du début de saison ont permis sa réouverture cet hiver.

Le Monde diplomatique, mars 2008

Mot clés: Sport Loisirs Travail Tourisme Environnement Développement France Suisse Autriche
Bulgarie